



14ème législature

Question N° : 87251	De Mme Véronique Louwagie (Les Républicains - Orne)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Rubrique > enseignement secondaire : personnel	Tête d'analyse > recrutement	Analyse > rapport. propositions.
Question publiée au JO le : 18/08/2015 Réponse publiée au JO le : 23/02/2016 page : 1632		

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la question du recrutement de 60 000 professeurs. La fondation IFRAP, dans son mensuel numéro 155 « Société Civile », émet plusieurs propositions sur cette question. L'une de ces propositions consiste à « refondre la formation continue (hors temps scolaire) au plus près des besoins des écoles et des établissements ». Elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement concernant cette proposition.

Texte de la réponse

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, en se fixant pour objectif la réduction des inégalités scolaires et la réussite de chacun des élèves, place la pédagogie au cœur des politiques éducatives. Pour permettre un enseignement de qualité à même d'intégrer la prise en charge de la diversité des élèves et de leurs besoins, la loi fait de la formation un levier stratégique. C'est dans ce cadre que la formation initiale a été entièrement rénovée avec la mise en place des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) et l'introduction d'une formation progressive, intégrative, pensée selon une logique d'alternance sur deux années. Si l'accent a été porté sur la formation des entrants dans les métiers du professorat et de l'éducation, la politique de formation continue a également connu une forte évolution. Cette nouvelle politique de formation continue vise, non seulement, une formation couvrant plus largement les enseignants et personnels d'éducation, mais s'attache de surcroît à un accompagnement individuel et collectif dans la perspective d'éviter des actions ponctuelles dont l'efficacité n'est pas avérée dans le temps faute de réactivation. Au titre des axes de la politique ministérielle, figure une articulation renforcée entre le niveau national et les académies. La formation d'un grand nombre de personnels exige, en effet, le développement d'actions de proximité (école, circonscription, établissement, réseau, bassin, district ...) lesquelles permettent de lever les contraintes inhérentes aux déplacements et contribuent à la diffusion d'une culture partagée. Afin d'éviter que les territoires les plus démunis de ressources (déficit d'universitaires, absence de laboratoires de recherche ...) ne soient mis en difficulté pour assurer de telles formations, le ministère s'est attaché à privilégier la formation de formateurs ainsi qu'à produire des ressources, de nature variée, mises à disposition des formateurs de façon à faciliter la déclinaison auprès des équipes. Les huit inter-académiques, mises en œuvre entre mars et avril 2015 dans le cadre de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, dans l'objectif de former 1 000 formateurs, illustrent pleinement la logique de co-construction développée pour induire un accompagnement ainsi que des formations de proximité de qualité. La formation de formateurs aptes à s'adapter aux exigences particulières d'actions de proximité devient donc essentielle. Pour répondre à ce besoin de professionnalisation et permettre l'émergence d'une maîtrise réelle de

l'ingénierie de formation de proximité, le plan national de formation (PNF) a prévu un séminaire réalisé avec la chaire Unesco les 25 et 26 mars à Lyon, ayant pour objet « l'établissement formateur ». Celui-ci a été l'occasion de rendre compte de l'état de la recherche sur le sujet, d'intégrer les expériences nationales et internationales et de proposer, via les ateliers, des outils et supports. Les prolongements seront assurés tout au long de l'année scolaire 2015-2016 en académie grâce à la mobilisation d'un groupe national d'appui. Par ailleurs, un travail avec les ESPE est conduit au niveau national dans le cadre d'une nouvelle action inscrite au PNF 2015-2016. De façon à mesurer l'évolution des formations de proximité dans l'ensemble des modalités de formations, cet aspect fait l'objet d'un point d'attention dans le cadre des dialogues de gestion, que le ministère développe avec les académies. Si l'essentiel des formations se déroule sur le temps scolaire, une partie non marginale s'effectue hors temps scolaire. Depuis plusieurs années déjà, les Rendez-vous du MENESR, lesquels correspondent à des séminaires développés en partenariat avec des acteurs de la recherche ou du monde économique, ont lieu hors temps scolaire. Pour exemple pendant l'été 2015 ont eu lieu : les journées des Sciences et de la Terre, l'Ecole d'été de Physique et les entretiens Enseignants Entreprises. Enfin, il convient de souligner que des formations hors temps scolaire sont programmées dans le cadre du plan de formation sur la réforme du collège, sous forme d'universités d'automne, organisées à l'échelon académique pendant les congés de Toussaint pour les professeurs volontaires, le plus souvent membres des conseils pédagogiques. L'accompagnement des équipes dans la mise en œuvre du projet pédagogique de leur établissement pour la rentrée 2016 a été pensé parallèlement à la conception de la réforme du collège. Ce plan d'accompagnement des équipes, de part son ampleur inédite, repose nécessairement sur des temps différents, programmés de manière cohérente dans chacune des académies tout au long de l'année scolaire. Ce sont des équipes pluridisciplinaires de personnels d'inspection du premier degré et du second degré, de personnels de direction, de professeurs et de conseillers principaux d'éducation qui ont commencé à être mobilisées au service de la réflexion collective dans les collèges. Les universités d'automne ouvertes aux enseignants volontaires ont à ce titre participé du séquençage de la formation retenu par certaines académies. Au total, 17 académies (sur 30) ont proposé des sessions durant les vacances : 6 150 professeurs se sont portés volontaires. La ministre a par ailleurs demandé aux recteurs que des membres des conseils pédagogiques et des conseils d'administration de tous les établissements aient participé, avant le début des travaux de préparation de rentrée, à des actions de formation. Si l'on ajoute aux 6 150 professeurs formés pendant les vacances ceux qui ont été ou seront formés autour des vacances, sur leur temps de travail, ce sont un peu plus de 20 000 enseignants qui auront reçu une formation, soit quatre par collège en moyenne. Parallèlement, 14 000 formateurs, inspecteurs et chefs d'établissement ont été formés et sont prêts à accompagner les équipes dans la mise en œuvre de la réforme. C'est ensuite, à compter du mois de janvier (voire avant pour certaines académies) que les actions de formation seront, pour l'ensemble des membres des équipes pédagogiques et éducatives, organisées sur site pour favoriser l'appropriation collective des enjeux et des axes de la nouvelle organisation des enseignements au collège et le travail en équipe.